

« Les coûts de la réforme de l'Etat sont énormes »

Le patron de la Mutualité chrétienne, Jean Hermesse, se dit « scandalisé » par le temps perdu à cause du transfert de compétences en soins de santé. Il dénonce aussi une privatisation larvée.

Jean Hermesse n'est pas réputé pour ses sorties fracassantes ou ses coups de sang. Mais le secrétaire général de la Mutualité chrétienne est excédé par les transferts de compétences en soins de santé liés à la sixième réforme de l'Etat. Et il tient à le faire savoir. « *Je suis scandalisé de voir le temps que l'on perd à cause de la sixième réforme de l'Etat. Tout ça pour une seule chose : essayer de faire en sorte que ce qui fonctionnait bien avant continue simplement à tourner* », explique-t-il d'emblée.

Celui qui est actif dans le secteur des soins de santé depuis trente-cinq ans pointe du doigt le manque de logique dans le transfert des compétences. Les acteurs de la santé « *passent tout leur temps à la tuyauterie institutionnelle. C'est démotivant. En réalité, on cherche des solutions à des problèmes que nous avons nous-mêmes créés.* »

Sans compter que les budgets ne suivent pas. « *Le fédéral a amputé les*

moyens qu'il transférait. Mais, surtout, le taux de croissance des enveloppes, pour les prochaines années, a été raboté : seulement 65 % du PIB », explique le secrétaire général de la Mutualité chrétienne. D'après lui, la seule solution pour les entités fédérées qui s'occupent des matières dont les dépenses vont fortement augmenter ces prochaines années (soins des maladies chroniques et des personnes âgées) « *sera de réduire les remboursements, et ce sera au détriment des patients* ». L'homme fort de la

Mutualité chrétienne craint donc « *la privatisation larvée des soins de santé* ».

Pour Jean Hermesse, la conclusion de son plaidoyer paraît donc logique. « *Il faut oser remettre en question les choix qu'on a faits avec la sixième réforme de l'Etat. Parce que la régionalisation ne rend pas le système plus efficace, bien au contraire.* » Reste à voir si ce cri de colère venu du terrain arrivera aux oreilles des décideurs politiques, dont certains veulent accélérer davantage le processus de fédéralisation du pays et toujours transférer plus de compétences aux entités fédérées. ■

« Je suis scandalisé par le coût de la réforme de l'Etat »

► Le patron de la Mutualité chrétienne dénonce le temps perdu à la tuyauterie institutionnelle.

► Pour Jean Hermesse, la régionalisation va conduire à une privatisation larvée des soins de santé.

Je suis scandalisé de voir le temps que l'on perd à cause de la sixième réforme de l'Etat. Tout ça pour une seule chose : essayer de faire en sorte que ce qui fonctionnait bien avant continue simplement à tourner. » L'homme qui parle gravite depuis 35 ans dans le secteur des soins de santé. Et

Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne, n'a pas pour habitude de manier les petites phrases par simple sens de la provocation. Mais aujourd'hui, après cinq années passées à plancher sur les transferts créés par la sixième réforme de l'Etat (lire ci-dessous), la coupe est pleine. « *Je me demandais si je ne devais pas dire tout cela publiquement. J'en ai parlé autour de moi, et je suis arrivé à la conclusion qu'il fallait que je m'exprime.* »

Premier grief formulé par le patron de la mutuelle : les contours même de l'accord institutionnel de 2011. A l'époque, le CD&V n'a

accepté de lâcher la N-VA et de s'asseoir à la table de négociations qu'en échange de transferts substantiels de compétences. *« Il fallait un gros poisson, ils ont donc mis sur la table les soins de santé. Nous, nous les avons aussitôt mis en garde parce qu'on touchait à un pan de la Sécurité sociale, rappelle Jean Hermesse. Rien n'y a fait. On a transféré aux Régions et Communautés l'équivalent de 5 milliards, soit 17 % de l'assurance maladie obligatoire. Mais quand on examine le contenu, il n'y a pas de fil conducteur, il y a un peu de tout. »*

Dès lors, s'inquiète-t-il, la mise en œuvre est particulièrement complexe. Résultat : les acteurs de la santé (cabinets ministériels, administrations, mutuelles...) *« passent tout leur temps à la tuyauterie institutionnelle. C'est démotivant. En réalité, on cherche des solutions à des problèmes que nous avons nous-mêmes créés. Alors que nous avons des défis énormes, notamment pour adapter notre structure de soins au vieillissement. Mais depuis cinq ans, toute réflexion stratégique est gelée. »*

Créer administrations et systèmes informatiques

A quoi consacrent-ils leur énergie ? A détricoter l'ancien système fédéral, pour en créer trois nouveaux, un par entité fédérée, qui soient aussi efficaces. Un travail de titan, d'autant, pointe le patron de la Mutuelle chrétienne, *« que l'expertise n'existe pas dans les Communautés et Régions, tout est donc à construire, en veillant à ce que ni les patients ni les institutions ne soient lésés »*. Il faut donc créer de toutes pièces trois administrations, *« alors que le fédéral a transféré très très peu de personnel pour ces matières-là. In fine, le coût administratif va donc augmenter fortement. »* Ou encore développer des nouveaux systèmes informatiques. *« On avait lancé les procédures pour développer la facturation électronique pour les maisons de repos et de soins. On a tout arrêté, on attend de voir ce que chaque Région va décider. Mais si chacune d'entre elles adopte son propre système, ça va coûter une fortune. Voilà pourquoi je suis scandalisé par le coût que représente cette réforme de l'Etat, en temps perdu, en administration et en informatique. »*

Jean Hermesse y ajoute une inquiétude quant à la cohérence globale des soins de santé. Et de rappeler que les modèles régionaux devront être compatibles entre eux ou, à défaut, prévoir les cas des personnes qui déménagent ou sont domiciliées dans une Région mais soignées dans une autre. De même, il faut veiller à l'harmonisation avec le fédéral.

« Un simple exemple : pour des raisons d'économie, on rembourse les médicaments à l'unité lorsqu'une personne est en maison de repos. Or, le remboursement est fédéral, les maisons de repos relèvent des Régions. Pour que l'information circule, il faudra que les quatre systèmes soient compatibles. » Le « simple » maintien du système existant relève déjà de l'exploit mais les choses se corsent encore parce que chaque entité fédérée *« a tendance à tout réinventer »*, relève Jean Hermesse. Et que chacune avance dans sa logique, sans coordination avec ses voisines. *« En Flandre, l'option retenue est celle du sac à dos : les montants sont versés aux patients, c'est le budget personnalisé ; en Wallonie, les paiements vont aux institutions. Et à Bruxelles, on ne sait pas. »*

Dans ce contexte, prévient le secrétaire général de la Mutualité chrétienne, *« il devient très, très difficile de mener une politique de santé cohérente en Belgique »*. Or, estime-t-il, les évolutions démographiques et sociétales, singulièrement le vieillissement, imposent des réformes structurelles. *« Il faudrait ainsi revoir l'offre de soins hospitaliers, convertir des lits pour soins aigus vers d'autres types de services. Problème : les uns dépendent du fédéral, les autres des entités fédérées. »* Une seule issue : accorder quatre ministres (aux intérêts divergents) sur une vision commune, *« ce qui est très lourd »*.

« La privatisation larvée »

Comme si cela ne suffisait pas, la sixième réforme de l'Etat apporte aussi son lot de problèmes budgétaires aux entités fédérées. *« Le fédéral a amputé les moyens qu'il transférait. Mais, surtout, le taux de croissance des enveloppes, pour les prochaines années, a été raboté : seulement 65 % du PIB. »* Une épure particulièrement défavorable aux Régions et Communautés, s'inquiète Jean Hermesse. *« Qu'a-t-on transféré ? Les soins concernant les maladies chroniques et les personnes âgées. Or, les dépenses, dans ces secteurs, vont exploser. Pour le fédéral, c'est une belle économie. Mais, pour les entités fédérées, la seule solution sera de réduire les remboursements, et ce sera au détriment des patients. »*

Un tableau catastrophique qui ne peut avoir, pour cet observateur patenté, qu'une seule conséquence : *« la privatisation larvée des soins de santé »*. Jean Hermesse en voit du reste déjà des symptômes : *« En Flandre, des sociétés privées proposent aux seniors des Roumaines ou des Polonaises, à domicile, pour 2.300 euros. Là, c'est offi-*

ciel. Mais il y en a aussi beaucoup en noir. Allez voir sur Internet, vous verrez que ces services fonctionnent. »

Une fois l'alarme sonnée, que préconise le patron de la Mutualité chrétienne ? « Il faut oser remettre en question les

choix qu'on a faits avec la sixième réforme de l'Etat. Parce que la régionalisation ne rend pas le sys-

tème plus efficace, bien au contraire. Les choix que l'on a posés affaiblissent la Sécurité sociale et nous conduisent vers un type de société que la population belge n'a pas voulu. » ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

LA RÉFORME

Cinq milliards transférés vers les entités fédérées

Quelques pans des soins de santé ont été glissés au chapitre « transferts de compétences » de la sixième réforme de l'Etat. Pêle-mêle, on y retrouve des éléments de la politique hospitalière (notamment les budgets pour les infrastructures) ou encore les soins pour les personnes âgées (dont l'aide à la personne âgée ou les maisons de repos et de soins). S'y ajoutent les aides à la mobilité pour les personnes handicapées, les soins de première ligne, des dispositifs de prévention (plan nutrition, sevrage tabagique...) et des institutions de santé mentale. Mise en œuvre prévue au 1^{er} janvier 2016, mais de nombreux reports ont été sollicités, le fédéral gardant alors la gestion opérationnelle le temps que les entités fédérées soient prêtes.

V.L.A.

ANALYSE

Une nouvelle réforme ?

La sortie de Jean Hermesse pèse lourd. Le patron de la Mutualité chrétienne n'est pas coutumier, on l'a dit, des propos incendiaires. Du reste, c'est un parti de son « pionnier », le CD&V, qui a réclamé ces fameux « gros poissons » à la table de négociations, en 2011, pour damer le pion à la N-VA sur le terrain communautaire. Deux transferts avaient considérablement alourdi la balance institutionnelle : les soins de santé (5 milliards) et les allocations familiales (6), sur un total de 20 milliards. En coulisses, beaucoup s'inquiétaient

de ces pans que l'on arrachait à la Sécurité sociale, socle de notre modèle fédéral. Aujourd'hui, ces deux mêmes compétences suscitent les plus vives inquiétudes quant à la praticabilité de leur transfert. Ceux qui doivent les mettre en œuvre s'arrachent les cheveux pour veiller... au strict minimum, à la continuité du service aux citoyens. On est loin de la définition de nouvelles politiques plus en phase avec les réalités wallonne, bruxelloise ou flamande, mantra des régionalistes acharnés. Jean Hermesse assure « dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas » ? Il dit vrai. Ces dernières semaines, nombreux sont ceux qui, *off the record*, s'alarment de la com-

plexité du système (une « usine à gaz », osent certains), du coût de la mise en œuvre des transferts, de l'impossible concertation entre gouvernements. D'autres y ajoutent le flagrant manque d'homogénéité dans les leviers qui leur sont confiés. La solution ? Une nouvelle

réforme de l'Etat. Pour les uns, il faut refédéraliser ; pour d'autres, il faut régionaliser les « chaînons manquants » à une plus grande efficacité ; certains rêvent de scinder la Sécu... et pendant ce temps, la Belgique manque d'une vision globale pour ses soins de santé...

V.L.A.